

Typologie des agropasteurs d'une communauté sédentaire dans la steppe algérienne

Typology of agropastoralists of a sedentary community in the Algerian steppe

MOUHOUS A. (1), GUERMAH H. (1), KADI S.A. (1), DJELLAL F. (2)

(1) Faculté des Sciences Biologiques et Sciences Agronomiques, Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, Algérie

(2) Faculté des Sciences Agronomiques, Université Ferhat ABBAS de Sétif, Algérie

INTRODUCTION

Dans la steppe, l'élevage ovin constitue l'activité principale des ménages. La transhumance est peu pratiquée, mais concerne tout de même des cheptels de grande taille (en milliers de têtes) (Khéloufi, 2000). Actuellement, la quasi-totalité des populations steppiques s'est sédentarisée en zones périurbaines et sur parcours. L'effectif de leur cheptel ovin est de petite taille (entre 10 et 50 têtes), conséquence d'une longue période de sécheresse (Nédjraoui et Bédrani, 2008), ce qui a plongé les populations sédentaires dans une paupérisation accentuée par un processus de décapitalisation animale, parfois jusqu'à la perte totale du cheptel (Bédrani et Mouhous, 2008). Cette situation a engendré une nouvelle structure des usagers des parcours steppiques.

L'objectif de cette étude est de faire une typologie des groupes d'agropasteurs en milieu sédentaire pour mieux comprendre la diversité des systèmes d'élevage.

1. MATERIELS ET METHODES

Les données utilisées sont issues d'un suivi, durant huit mois (de février à septembre) d'une communauté sédentaire (sise à Hadj Mechri, wilaya (district) de Laghouat) en zone de parcours (éparse) et comprenant dix-sept exploitations qui comptent au total 360 têtes ovines. Ce suivi est effectué dans le cadre d'un projet CREAD (centre de recherche en économie appliquée pour le développement)/CRDI (centre de recherche pour le développement international) sur la gestion durable des parcours steppiques durant la période 2009-2010. La typologie réalisée est issue d'une analyse statistique descriptive basée sur l'analyse en ACP et la CAH. Les variables utilisées sont la taille des cheptels, les superficies des parcours et les superficies des terres labourées.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

La typologie nous révèle l'existence de trois systèmes d'élevage. Trois groupes d'agropasteurs sont identifiés (tableau 1), le premier groupe est celui des « propriétaires propres », il représente 35 % des élevages de la zone d'étude. Ces agropasteurs n'exploitent que leurs propres cheptels. Le deuxième groupe est celui des « entrepreneurs » qui ne représente que 18 % des élevages. Ces agropasteurs s'associent avec des propriétaires absentéistes qui sont étrangers à la région, et qui profitent du droit d'usage des autochtones pour exploiter les parcours. Ces absentéistes fournissent l'argent pour l'achat des animaux et du concentré, et les éleveurs s'occupent de l'élevage en utilisant leurs propres

parcours. Les bénéfices et les pertes sont partagés à parts égales entre les deux associés. Le dernier groupe « gardiens » représente près de 50 % des élevages, il est constitué d'agropasteurs qui, en plus de leurs propres cheptels, font du gardiennage au profil des propriétaires absentéistes moyennant un salaire en nature (animaux) ou en espèce.

Les effectifs des cheptels du groupe des « propriétaires » sont les plus faibles (94 têtes), alors que les superficies des parcours exploitées et la main d'œuvre mobilisée sont les plus importantes 94 hectares et 2 UTA (main d'œuvre). Le groupe des « entrepreneurs » dispose de plus gros cheptels (146 têtes). En plus des parcours exploités, ce groupe procède à la location des parcours, environ 370 dA/ha/mois pour une durée allant de 3 à 7 mois. Les superficies labourées de ce groupe sont les plus importantes, l'objectif étant de produire une partie de l'aliment concentré, généralement de l'orge, destiné aux animaux. Les « entrepreneurs » se distinguent des autres agropasteurs par leur maîtrise des pratiques d'élevages, mais surtout par leur grande connaissance du marché de bétail. La durée d'un contrat d'association est d'une année, renouvelable au gré des associés.

La moitié des effectifs des cheptels exploités par le troisième groupe sont gardés (soit 61 ovins). Ces gardiens sont choisis par les propriétaires absentéistes en raison des parcours possédés qui représentent une source alimentaire gratuite pour les animaux. Les contrats de gardiennage durent de quelques mois à une année. Souvent, le salaire du gardien se décompose en salaire de gardiennage et une partie représente le prix de location des parcours du gardien.

CONCLUSION

L'étude montre l'existence de trois systèmes d'élevage basés essentiellement sur la nature de la propriété des ovins, et sur l'usage des parcours ainsi que de leur accès. En bonne année, l'exploitation des parcours représente une aubaine comme source de revenus pour les ménages. Les plus démunis pratiquent l'association ou le gardiennage. Les plus nantis exploitent uniquement leurs propres cheptels.

Ces quelques résultats peuvent contribuer à mieux penser les projets de développement en zone steppique.

Bédrani S., Mouhous A., 2008. Les CAHIERS du CREAD. N°83 – 84.

Khéloufi B., 2000. Options Méditerranéennes, Sér. A / n°39, 2000 - Rupture... nouvelle image de l'élevage sur parcours.

Nédjraoui D., Bédrani S., 2008. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 8 Numéro 1 | avril 2008.

Tableau 1 caractéristiques moyennes des différents groupes d'agropasteurs présents dans la communauté sédentaire

Caractéristiques Groupes	Superficie des parcours (ha)	Main d'œuvre UTA	Cheptel total conduit	Cheptel propre	Cheptel mis en gardiennage	Cheptel placé sous contrat d'association	Sup. parcours loués (ha)	Sup. terres labourées (ha)
Propriétaires propres	94	2	94	94	0	0	1,7	3
Entrepreneurs	52	1,3	146	0	15	131	9	5
Gardiens	57	1,6	120	59	61	0	1,5	2